FICHE 9: Les Dépréciations sur CREANCES

**Concept :**

Le principe d’image fidèle, oblige les entreprises à vérifier que les créances présentées au bilan de fin d’année reflètent bien la réalité et qu’une dépréciation soit évaluée avec justesse. Il est évident que ce travail serait fait régulièrement tout au long de l’année.

**Méthode :**

* Dans un premier temps, chaque dossier client sera examiné. Tout dossier présentant un risque sera sorti du fichier client et entré dans un fichier « clients à risque » puis « clients douteux ».
* Dans un deuxième temps, il faudra essayer de chiffrer la perte théorique que l’on risque d’avoir sur ce client et de constituer une dépréciation équivalente. Cette analyse sera faite chaque année : à chaque fois il faudra comparer le risque potentiel avec la dépréciation en attente. Quand la dépréciation est insuffisante on procède à un complément de dépréciation de la même façon que la dotation initiale. Quand la dépréciation est devenue trop importante ou même non justifiée on la réduit ou on l’annule. La dépréciation se calcule TOUJOURS sur le hors taxe, car la TVA est toujours récupérable.

Les créances en devises devront être ajustées en fonction du cours du 31 Décembre de l’année.

**Exemples d’enregistrement comptable** :

Le client Dupond nous a téléphoné pour nous informer de ses problèmes de trésorerie. Il nous doit 1000€HT, TVA à 20% (pour faciliter les calculs !!!)

41 client DUPOND 416 Client douteux DUPOND

1 200

1 200 1 200

Le client nous assure qu’il pourra nous régler 800€. Notre risque sera donc de 200€, et nous constituons une dépréciation

681 DADP 491 dépréciation/Client douteux DUPOND

1. 200

L’année suivante le client n’a pas respecté ses engagements et nous décidons de compléter la dépréciation (500€).

681 DADP 491 dépréciation/Client douteux DUPOND

1. 200

300

500

L’année suivante nous estimons notre risque à 400€. Notre dépréciation est trop importante, il nous faut la réduire.

781 Reprise ADP 491 dépréciation/Client douteux DUPOND

500

1. 100

400

L’année suivante le client nous devait encore 1000€HT, nous avons en compte de dépréciation 400€, et nous apprenons que le client a déposé son bilan et que nous ne recevrons plus rien.

781 Reprise ADP 491 dépréciation/Client douteux DUPOND

400

400 400

654 Pertes /créance dev irrécouvrable 4457 TVA collectée 419 CD Dupond

1 200

1000 200 1200